

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 juin 2026

L'Assemblée générale ordinaire de ROUGIER SA, présidée par Monsieur Francis Rougier, Président du Conseil d'administration, s'est tenue ce jour.

Approbation des résolutions

L'ensemble des résolutions soumises au vote a été approuvé, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2025 ;
- L'affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
- Les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Renouvellement des mandats d'administrateurs

L'Assemblée générale a également renouvelé les mandats de cinq administrateurs pour une durée de quatre exercices. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le Conseil d'administration est composé de sept membres, dont deux administrateurs indépendants.

Les conditions de quorum ainsi que le résultat détaillé du vote seront prochainement mis en ligne sur le site internet de ROUGIER (www.rougier.fr).

Agenda financier

Résultats du premier semestre 2026, le 30 octobre 2026.

À propos de ROUGIER

Fondé en 1923, ROUGIER est un leader du bois africain certifié. Présent en Afrique Centrale (Gabon et République du Congo), il opère dans la gestion de forêts naturelles 100% responsables et certifiées par des labels indépendants internationaux, dans la transformation industrielle et dans le commerce international.

Isin : FR0000037640 – ALRGR

www.rougier.fr

Contact

Cyril Combe

rougier@actus.fr

Tél. : +33 (0)1 53 65 37 94